

La FSU et la CGT s'unissent pour porter la voix des usager-es (étudiant-es et fonctionnaires stagiaires) au Conseil de l'Institut de l'INSPE ! Cette liste est soutenue par les différents syndicats des professeur-es de la FSU (FSU-SNUipp, SNEP-FSU, SNES-FSU et SNUEP-FSU) et la CGT Educ'action.

Nos revendications :

- des conditions d'études optimales permettant à toutes les étudiant-es de se former à proximité de leur résidence et sans avoir à travailler pour étudier,
- une formation en lien avec les savoirs universitaires,
- une entrée dans le métier progressive et centrée sur la formation, sans classe en responsabilité avant la titularisation, avec une rémunération à taux plein et selon les grilles de la Fonction publique,
- le recrutement sur liste complémentaire, lorsque cela est possible, pour éviter le recours à la contractualisation.

Nos candidat-es

1. Loryane GUGLIELMETTI, M2 EPS, SNEP-FSU
2. Eric COUDERCHON, DIU Mathématiques, SNES-FSU
3. Amélie BLACKWELL, DIU économie-gestion, CGT Educ'action
4. Hugo CHENET, DIU CPE, SNES-FSU
5. Aline GOLLY, DIU PE, FSU-SNUipp
6. Nicolas DUVAL, DIU PE, CGT Educ'action
7. Amélie CURALUCCI, DIU PE, FSU-SNUipp
8. Louis CHAMBOREDON, M2 EPS, SNEP-FSU

Non à la réforme des concours made in 2026 !

La dégradation provoquée par la précédente réforme des concours (2022), combattue par tous nos syndicats, ne doit pas occulter les nombreux défauts de cette énième réforme des concours :

- la précipitation et l'impréparation du Ministère qui laisse des questions primordiales en suspens, comme celle de la titularisation ou celle des modalités d'affectation après le concours, alors même que les inscriptions sont déjà possibles pour la session 2026 !
- une mainmise rectorale sur la formation qui réduit le versant universitaire de celle-ci,
- une année de M2 toujours trop chargée (master, mémoire et stage en responsabilité avec pression sur la titularisation),
- le "fast-track" des étudiant-es de la licence PE (admissibilité d'office si les L1 et L2 sont validées) qui rompt avec le principe d'égalité des concours de la Fonction publique.

C'est pourquoi nos syndicats combattent cette réforme. Nous serons à vos côtés, tout au long de l'année, tant pour peser au Conseil de l'Institut sur les maquettes de formation que pour rappeler auprès de l'employeur notre opposition à cette réforme !

Liste soutenue par :